



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 21 mars 2011

L'an deux mil onze, le lundi 21 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Comina, M. Le Gallo, Mme Proust, M. Rabier, Mmes Blanchard, Puissesseau, Jarrousse, Courtemanche, Deschamps, MM. Regnault, Follet, Girard, Sauzeau, Mme Jiguet, M. Vivet, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo, M. Barthélémy.

Absents excusés représentés :

Mme Honoré avait donné pouvoir à Mme Proust
Mme Bureaux avait donné pouvoir à Mme Martin
M. Langer avait donné pouvoir à M. Le Gallo
M. Zapf-Lacroix avait donné pouvoir à M. Vivet
M. Arnaud avait donné pouvoir à Melle Genet

Absent excusé non représenté : M. Stanimirovic

Secrétaire de séance : Mme Courtemanche

Minute de silence à la mémoire de Brice Lobjeois, décédé après accident aux fonderies.

Le procès-verbal de la séance du 14 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 15 février 2011 à 17 h 30 : Assemblée Générale de l'Amicale du Personnel Communal ;

Le 16 février 2011 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;

Le 17 février 2011 à 17 h 00 : Commission Scolaire pour faire le point sur la répartition des élèves dans les écoles et étudier la révision des secteurs scolaires ;

Le 24 février 2011 à 18 h 00 : Examen des subventions municipales (à voir dans l'ordre du jour du Conseil Municipal) ;

Le 24 février 2011 à 14 h 00 : Réunion de synthèse sur le projet de Plan Local d'Urbanisme avec Madame Berger-Wagon pour examiner les modifications possibles ;

Les 25 février et 11 mars 2011 à 14 h 00 : Commission Electorale ;

Le 3 mars 2011 à 20 h 00 : Commission Culture – Animation – Sport ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 16 mars 2011 à 14 h30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;

Le 17 mars 2011 à 20 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 21 mars 2011 ;

Le 19 mars 2011 à 10 h 30 : Carnaval ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Reprise anticipée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2010.

Budget principal :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2010 et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2011.

Budget du service de l'eau :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2010 et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2011.

Budget du service de l'assainissement :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2010 et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2011.

Budget Z.A.C. des Tertres :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder de manière anticipée au report de l'excédent de la section d'investissement au compte 001 (recettes) de la section d'investissement, n'ayant pas de report de résultat de la section de fonctionnement.

Vote du Budget Primitif 2011 (Commune – Services de l'Eau et de l'Assainissement – Z.A.C. des Tertres).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité (cinq abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2011 comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes	10 342 518,85 €
Investissement : dépenses / recettes	5 741 241,73 €

Budget Service de l'eau :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2011 comme suit :

Budget du service de l'eau :

Section d'exploitation : dépenses / recettes	769 744,26 €
Section d'investissement : dépenses / recettes	716 683,52 €

Budget Service de l'assainissement :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2011 comme suit :

Budget du service assainissement :

Section d'exploitation : dépenses / recettes	1 202 993,72 €
Section d'investissement : dépenses / recettes	986 748,92 €

Budget ZAC des Tertres :

A l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z. A. C. des Tertres pour l'exercice 2011 comme suit :

Budget de la Z. A. C. des Tertres :

Fonctionnement : dépenses / recettes	11 528 113,51 €
Investissement : dépenses / recettes	11 410 613,51 €

Fixation du prix de l'eau.

À l'unanimité, le Conseil municipal maintient le prix de vente H.T. du m³ d'eau à **0,72 €** pour l'année 2011. À ce prix viendra s'ajouter la T. V. A. au taux de 5,5 %.

Fixation de la redevance d'assainissement.

À l'unanimité, le Conseil Municipal maintient le prix de vente H.T. de la redevance d'assainissement à **1,27 €** pour l'année 2011.

À ce prix, viendront s'ajouter la T.V.A. au taux de 5,5 %, et la redevance modernisation du réseau collecte.

Programme d'investissement 2011 : demande de subventions auprès de diverses administrations.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire :

* à déposer des dossiers de demandes de subventions aussi élevées que possible auprès des services de l'État, de Messieurs les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, de Messieurs les Député et Sénateur au titre de leur réserve parlementaire, et de diverses autres organismes le cas échéant, dans le cadre du programme de travaux d'investissement prévu au titre du budget de l'année 2011 :

- aménagement des terrains de tennis,
- aménagement rue Saint-Denis, rue Saint-Nicolas et rue du Filoir,
- modernisation du réseau d'éclairage public,
- rénovation des chaufferies école et salle de sports,
- toiture école du pont,
- renforcement du réseau d'eau potable et de la défense incendie secteur Bellevue,
- mise en accessibilité (poursuite du programme),
- évolution du skate park par des structures adaptées,
- amélioration du réseau d'eaux pluviales rue des Tanneries, suite à l'aménagement du site des Tanneries,
- réalisation d'une station de traitement du manganèse et raccordements,
- renforcement du réseau d'eau potable et défense incendie rue Aristide Briand,

* à déposer en temps voulu ces dossiers,

* à solliciter les autorisations de préfinancement de ces opérations.

Vote des subventions 2011 - Valorisation de l'aide en nature apportée aux associations.

A l'unanimité (les élus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote chacun en ce qui les concerne), l'Assemblée procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2011, dont les domaines concernés sont notamment le sport, le tourisme et l'animation, l'aide sociale, les coopératives scolaires, les associations patriotiques, l'environnement et la culture et prennent en compte la valorisation de la mise à disposition du personnel communal auprès de diverses associations locales ainsi que le prévoit la réglementation.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association Itinéraire Gaston Couté.

A l'unanimité, l'Assemblée vote une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € au profit de l'Association Itinéraire Gaston Couté, dans le cadre de l'aide au démarrage de leur association.

Cotisation à l'Association de Gestion du Refuge d'Animaux de Chilleurs-aux-Bois.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte la cotisation à verser à l'Association de Gestion du Refuge d'Animaux de Chilleurs-aux-Bois qui s'élève à 0,31 € par habitant, soit la somme de 1 907,12 € pour l'année 2011.

Participation des communes extérieures aux frais de scolarité.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de porter la participation des Communes extérieures, dont les élèves fréquentent les établissements scolaires publics de Meung-sur-Loire du 1^{er} degré, à **675 €** à compter de la rentrée scolaire 2011-2012.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme.

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme suite à la délibération du 14 février 2011, qui avait émis un avis sur les conclusions du commissaire enquêteur.

Z.A.C. des Tertres :

- **adoption de la modification du dossier de réalisation,**
- **autorisation de recours à l'emprunt.**

Conformément à la réglementation et à la délibération du 20 septembre 2010, à l'unanimité (trois abstentions relevées) l'Assemblée arrête le dossier définitif et adopte la modification du dossier de réalisation de la Z.A.C. des Tertres.

Par ailleurs, à l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée autorise Madame le Maire à avoir recours à l'emprunt sur le budget de la Z.A.C. des Tertres, pour assurer le financement des opérations nécessaires aux premiers travaux de viabilisation.

Travaux rue Saint-Nicolas, rue du Filoir et rue Saint-Denis :

- **enfouissement du réseau public de distribution d'électricité, approbation du lancement des travaux et des modalités de financement,**
- **demande d'autorisation de programme dans le cadre de ces travaux.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à lancer les travaux d'enfouissement du réseau public de distribution d'électricité situé rue Saint-Nicolas, rue du Filoir et rue Saint-Denis et approuve les modalités de financement et émet un avis favorable sur la mise en place d'une autorisation de programme dans le cadre du budget principal de la Commune, pour assurer le financement de cette opération sur deux exercices.

Avis sur le projet de SAGE de la Nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques associés.

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée émet un avis favorable sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques.

Approbation des règlements (restaurant scolaire, études surveillées et accueil périscolaire).

Par 23 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, l'Assemblée adopte les projets de règlement du restaurant scolaire, des études surveillées, de l'accueil périscolaire, et ses modifications et décide de leur application à compter de la rentrée scolaire 2011/2012.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 24 mars 2011 à 17 h 00 : Comité du SIVOM du Canton.

Le 25 mars 2011 à 14 h 00 : Commission Communale des Impôts Directs.

Le 27 mars 2011 : Elections Cantonales.

Le 28 mars 2011 à 17 h 30 et 17 h 50 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Meung-sur-Loire.

Le 28 mars 2011 à 18 h 15 et 18 h 45 : Comité du Syndicat Intercommunal du Bassin des Mauves et de ses Affluents.

Le 14 avril 2011 à 19 h 30 : ADAPI.

Le 14 avril 2011 à 20 h 30 : CISPD.

Le 14 avril 2011 à 20 h 30 : Commission des Finances.

Le 18 avril 2011 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

Le 12 mai 2011 à 17 h 30 : Commission scolaire.

Le 16 mai 2011 à 19 h 00 : Commission de Marché.

Le 19 mai 2011 à 20 h 30 : Commission des Finances.

Le 23 mai 2011 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

Le 7 juin 2011 à 17 h 30 : Réunion avec les directeurs d'écoles pour le planning sportif 2011-2012.

Le 9 juin 2011 à 20 h 30 : Réunion avec les associations pour le planning sportif 2011/2012.

Le 30 juin 2011 à 20 h 30 : Commission des Finances.

Le 4 juillet 2011 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

Madame le Maire fait le point sur la situation des fonderies et sur l'accident qui s'est produit sur le site le 16 mars dernier.

Madame le Maire fait état du courrier de l'OGEC qui remercie la Collectivité pour la subvention accordée en vertu du contrat d'association conclu entre la Commune et l'OGEC Saint-Jean, ainsi que pour le soutien apporté toute l'année scolaire pour les activités annexes.

Affiché le : 28/3/11

Meung-sur-Loire, le 25 mars 2011

Le Maire,
Pauline MARTIN



